



Pau, le 22 janvier 2020

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des lycées et lycées professionnels publics, des EREA de Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques



L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des  
services de l'éducation nationale

Pôle académique des bourses

Dossier suivi par :

Responsable :  
M. Arnaud BOIS

[arnaud.bois@ac-bordeaux.fr](mailto:arnaud.bois@ac-bordeaux.fr)

Mme Florence ABELLO  
(départements 40, 64)  
[florence.abello@ac-bordeaux.fr](mailto:florence.abello@ac-bordeaux.fr)

Mme Nathalie MINVIELLE  
(départements 24, 47)  
[nathalie.minvielle@ac-bordeaux.fr](mailto:nathalie.minvielle@ac-bordeaux.fr)

Mme Sabine VIEIRA  
(département 33)  
[sabine.vieira@ac-bordeaux.fr](mailto:sabine.vieira@ac-bordeaux.fr)

DSDEN  
2, place d'Espagne  
64038 Pau Cedex

OBJET : Bourses nationales de lycée – Année scolaire 2019-2020

Je vous remercie de bien vouloir vérifier la liste ds boursiers à payer de votre établissement pour le trimestre janvier-mars 2020 et de préciser les anomalies constatées (interne une partie du trimestre, erreur de classe, de primes...). Je vous invite à signaler à la plateforme la situation de tout élève boursier ne figurant pas sur cette liste et pour lequel vous avez reçu une notification.

Pour mémoire :

- le nombre de jours de congés de bourses ou de primes correspond au nombre de jours retirés au total de 90 jours, et non aux jours payés aux familles.
- en cas de date de sortie renseignée avec des jours de congés saisis, veuillez vérifier que le montant calculé est bien celui que vous comptiez régler à l'élève.
- en cas de sortie d'un élève postérieure à la date d'édition de la liste, veuillez ajouter la date de sortie et le montant proratisé.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner pour le 7 février 2020:

- la liste des boursiers à payer vérifiée (et rectifiée si besoin). Ce document m'est indispensable et doit faire apparaître un montant conforme à celui de l'état de liquidation,
- l'état global de liquidation et l'annexe complétés (en utilisant exclusivement les modèles mis en ligne sur le site de la DSDEN 64),

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur académique  
des services de l'éducation nationale des  
Pyrénées-Atlantiques  
et par délégation,  
La secrétaire générale

Stéphanie MARRET-DELBAC  
Francois-Xavier PESTEL